

Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le 28/02/2024

ID : 025-493901102-20240215-DEL2024_CA_13-DE

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 15 février 2024

Délibération n°13

**Le Directeur,
C. MOUGEOT**

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de votants : 22

Vote pour : 22

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 30 janvier 2024

Membres présents :

Président : M. ALPY

Conseil Départemental du Doubs : Mme CHOUX - Mme GUYEN – M. MATOCQ-GRABOT – M. METHOT (suppléant de Mme TISSOT-TRULLARD) - Mme ROGEBOZ

Communautés d'agglomération, urbaines : Mme BARTHELET – M. BODIN – M. LIME – Mme SAUMIER

Communautés de communes : M. ALPY - M. JOUVIN

Membres excusés et représentés :

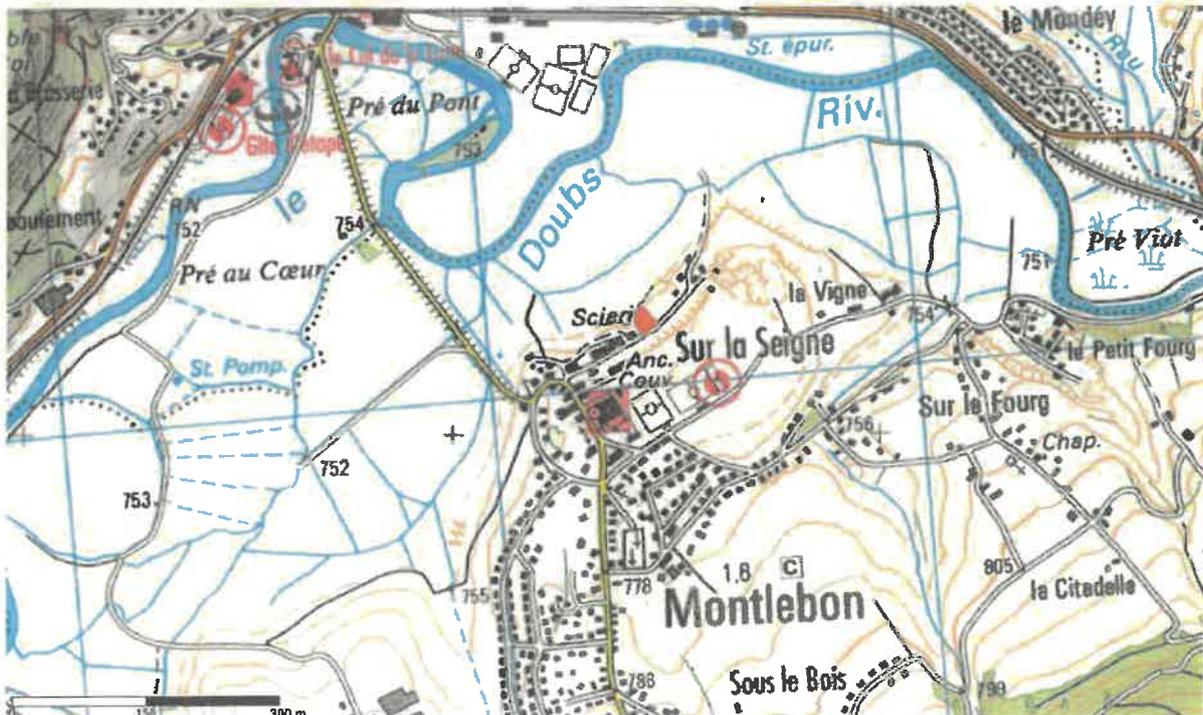
Conseil Départemental du Doubs : M. BILLOT (pouvoir à M. ALPY) – Mme BRAND (pouvoir à Mme ROGEBOZ) - M. DALLAVALLE (pouvoir à Mme CHOUX) – M. MAIRE DU POSET (pouvoir à Mme GUYEN) – M. MOLIN (pouvoir à M. MATOCQ-GRABOT) - Mme TISSOT-TRULLARD (suppléée par M. METHOT)

Communautés d'agglomération, urbaines : M. FROEHLI (pouvoir à Mme SAUMIER) – M. GUY (pouvoir à M. BODIN)

Communautés de communes : M. FAIVRE-PIERRET (pouvoir à M. JOUVIN) – M. PETIT (pouvoir à M. LIME) – Mme ROGNON (pouvoir à Mme BARTHELET)

OBJET : POINT OFS / FONCIERES

La commune de MONTLEBON a fait part de son souhait de favoriser l'accès social à la propriété sur son territoire sur un bâtiment actuellement propriété de l'EPF. Ce bâtiment, d'environ 400m² habitable, pourrait se prêter à un projet d'environ 5 à 6 logements réhabilités.



Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le

ID : 025-493901102-20240215-DEL2024_CA_13-DE



L'EPF, dans le cadre de son budget annexe OFS, envisage de procéder à la maîtrise d'ouvrage des travaux de réhabilitation afin de lisser dans la charge foncière, outre le coût d'acquisition, une partie des coûts de réhabilitation. Opération menée dans le cadre d'un partenariat avec le CAUE du Doubs. Le prix de vente des logements se situerait autour de 2 600€/m².

Une étude préalable a été menée par la société ADEQUATION.

Envoyé en préfecture le 28/02/2024

Reçu en préfecture le 28/02/2024

Publié le

ID : 025-493901102-20240215-DEL2024_CA_13-DE



Le Comité OFS s'est réuni le 30/11/2023 et a émis un avis favorable sur l'engagement du projet de réhabilitation, en Maîtrise d'ouvrage directe, du bâtiment « Sablière » de Montlebon.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
après en avoir délibéré

PREND CONNAISSANCE

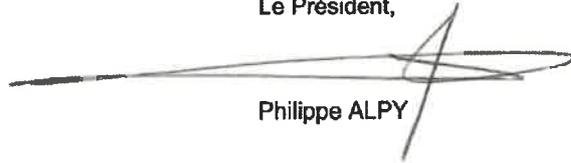
- du projet de réhabilitation, en Maîtrise d'ouvrage directe, du bâtiment « Sablière » de Montlebon

ET AUTORISE

- le directeur à l'engager, à procéder aux acquisitions foncières nécessaires et à signer tous documents s'y rapportant

Pour extrait conforme,

Le Président,



Philippe ALPY

